

LA DÉVIANCE PSYCHOLOGIQUE CHEZ LES AGRESSEURS D'ENFANTS

Question : La déviance psychologique permet-elle de prédire la récurrence chez les agresseurs d'enfants?

Contexte : Les agresseurs d'enfants manifestent souvent des comportements déviants et des problèmes de fonctionnement en société. Par exemple, il n'est pas rare que ces derniers se sentent seuls et rejetés, préfèrent entretenir des relations amicales avec des enfants au lieu des adultes, et croient que les enfants ne subissent aucun préjudice en ayant des contacts sexuels avec des adultes. Cependant, très peu d'études visant à déterminer si de telles caractéristiques sont associées au risque de récurrence sexuelle ont été menées.

Méthode : La déviance psychologique et les facteurs de risque statiques ont été évaluées auprès d'un groupe de 53 agresseurs d'enfants, aiguillés vers des programmes de traitement communautaires au Royaume-Uni. L'évaluation des facteurs de risque statiques s'est effectuée à l'aide de la Statique-99, un outil d'évaluation du risque validé qui combine les infractions antérieures, les caractéristiques de la victime et les données démographiques pour en faire une cote globale de risque.

L'évaluation de la déviance psychologique s'est faite au moyen de 14 questionnaires d'auto-évaluation mesurant la solitude affective, la détresse, l'identification émotive aux enfants, l'obsession sexuelle et les attitudes déviantes. Les agresseurs d'enfants ont été cotés comme ayant une « déviance faible » ou une « déviance élevée » selon un programme d'agrégation statistique qui examine la tendance générale des réponses. L'information sur la récurrence a été tirée de la banque nationale de données du New Scotland Yard.

Réponse : Six années plus tard, 15 % (soit 8 délinquants sur 53) ont été condamnés pour une nouvelle infraction sexuelle. La récurrence a été prévue tant par les scores établis par la Statique-99 que par l'échelle de la déviance psychologique. Même s'il existait une corrélation entre la Statique-99 et l'échelle de la déviance, les deux facteurs ont indépendamment contribué à la prévision de la récurrence sexuelle. Cependant, les scores obtenus sur la Statique-99 étaient liés à la récurrence seulement chez les délinquants dont le comportement sexuel était jugé déviant sur le plan psychologique. On a observé

que le taux de récidive chez les délinquants ayant une déviance faible était toujours bas, 4 % (1 délinquant sur 30), peu importe leurs scores sur la Statique-99. Chez les délinquants ayant une déviance élevée le taux de récidive était de 30 % (7 sur 23). Chez les délinquants à déviance élevée ayant aussi obtenu une cote élevée sur la Statique-99, le taux de récidive était de 46% (6 sur 13).

Incidences sur les politiques :

1. Les évaluations du risque chez les agresseurs d'enfants devraient tenir compte du comportement du délinquant, de son fonctionnement en société ainsi que de ses antécédents criminels. Les délinquants jugés à faible déviance psychologique peuvent avoir un taux de récidive sexuelle sensiblement moins élevé que les taux prévus par les instruments actuariels de prévision du risque.

2. Les programmes de traitement sont plus susceptibles d'être efficaces s'ils ciblent les facteurs de risque empiriques qui peuvent changer, comme la tolérance à l'égard de l'activité sexuelle entre adulte et enfant, l'identification émotive aux enfants et les préoccupations sexuelles.

3. Il faudra procéder à d'autres études pour déterminer les meilleures méthodes d'évaluation des besoins criminogènes chez les agresseurs d'enfants et déterminer à quel point les changements de ces mesures, sont associés à l'atténuation du risque de récidive.

Source : Beech, A., C. Friendship, M. Erikson et R. K. Hanson (2002). « The relationship between static and dynamic risk factors and reconvictions in a sample of U.K. child abusers ». *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 14 : 155-167.

Pour plus de renseignements

R. Karl Hanson, Ph.D.
Recherche correctionnelle
Solliciteur général Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8
Canada

Téléphone : (613) 991-2840
Télécopieur : (613) 990-8295
Courriel : hansonk@sgc.gc.ca